



CAP Métiers de la Coiffure

RNCP 34670

Objectifs de la formation- Compétences/ Aptitudes :

Le CAP Métiers de la Coiffure est le diplôme d'État qui permet de devenir coiffeur. C'est un diplôme de niveau IV.

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Métiers de la coiffure est capable de mettre en œuvre :

- Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- L'accueil de la clientèle ;
- Le conseil et la vente de service et de produits.

Méthodes mobilisées :

La formation CAP coiffure est proposée en initial (auto-financement), en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation financée par les opérateurs de compétences) ou par la voie de la formation continue (pôle emploi, CPF, transition Pro, Agefiph...)

Contenu de la formation :

Bloc n° 1 – Réaliser des prestations de coiffure

- Élaborer un diagnostic
 - Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire - Réaliser des techniques de base de coiffure :
 - Coupe (femme, homme)
 - Couleur (coloration* et effet de couleur*)
 - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage)
- *exécuter sans concevoir

Bloc n° 2 – Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
- Contribuer à l'activité de l'entreprise

Bloc n° 3 - Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Histoire-géographie et Enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

Bloc n° 4 - Mathématiques – Physique-chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Bloc n° 5 - Education physique et sportive

Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Bloc n° 6 - Langues vivantes

Compétences de niveau A2 du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Bloc facultatif- Arts appliqués et cultures artistiques

- Utiliser des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique
- Se repérer dans l'histoire de l'art par la connaissance de quelques œuvres, auteurs et mouvements relevant du patrimoine comme de la création contemporaine

Modalités et délais d'accès & pré-requis :

Pré-requis :

La formation initiale du CAP Métiers de la Coiffure est prévue en 2 ans, après la classe de 3ème. Les apprenants âgés de 17 ans ou plus au moment de l'année d'inscription peuvent préparer le CAP en 1 an.

Modalités d'accès :

Pour accéder à la formation, il est préférable de maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral.

L'entretien de motivation permet d'analyser la cohérence entre le projet professionnel envisagé et la formation choisie.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, après étude du dossier et selon les aménagements.

Délai d'accès :

Les périodes de rentrée scolaire s'effectuent entre les mois de septembre et novembre de chaque année. En cas d'inscription tardive, une planification pédagogique dédiée sera mise en place (selon la date de démarrage de la formation).

Poursuite d'études et débouchés :

Le CAP Métiers de la Coiffure est la voie d'entrée vers une multitude de spécialités et débouchés :

Poursuites d'études : BP Coiffure, BTS Métiers de la Coiffure, Mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur...

Débouchés :

Intégrer immédiatement le monde du travail en tant que coiffeur en salon ou à domicile, dans les secteurs d'activités suivants :

- Tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- Secteur du spectacle et de la mode
- Établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalasso-thérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

Stages en entreprise :

Durée du Stage : 12 semaines en formation initial et continue

Vacances scolaires : Des périodes de vacances scolaires sont prévues en formation initiale.

Modalités d'évaluation :

- Tout au long de la formation des mises en situation sont organisées afin de s'assurer de l'acquisition des compétences
- Des évaluations sont prévues au cours de la formation pour valider l'atteinte des objectifs pédagogiques. Elles peuvent prendre diverses formes : quiz, devoirs, présentations, travaux en groupe, exercices de mise en situation pratique réelle ou reconstituée, interaction en classe ou participation aux discussions et aux activités. Un ou plusieurs examens blancs sont également organisés durant l'année pour mettre le candidat en situation réelle d'examen.
- Bulletins semestriels mis en ligne
- Suivi de l'assiduité à chaque cours

L'évaluation finale pour l'obtention du diplôme est constituée d'épreuves ponctuelles organisées par l'académie de Montpellier.

Le règlement d'examen est détaillé ci-dessous. La note moyenne pour obtenir le diplôme est de 10/20.

- Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences en cas de non-obtention du diplôme.
- Le CAP Métiers de la Coiffure ne permet pas la validation d'équivalence ou de passerelle.

Unités	Épreuves	Coeff	Mode	Durée
UP1	Techniques de coiffure	14	Pratique Et Écrit	6H45
UP2	Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	3	Oral	0H20
EG1	Français/ Histoire géographie	3	Écrit Oral	2H15
EG2	Mathématiques Physique Chimie	2	Écrit	2H
EG3	Éducation physique et sportive			
EG4	Langue vivante	1	Oral	0H20

- ⇒ Durée de la formation : 1 ou 2 ans
- ⇒ Stage : 12 semaines en initial
- ⇒ Taux de réussite : 100% (2022-2023)
- ⇒ Cout de la formation : 3900€/ 4400€ (non dispensé MG)
- ⇒ Poursuite d'étude : 29%
- ⇒ Insertion professionnelle : 43%
- ⇒ Taux d'abandon : 12.5%
- ⇒ Rupture de contrat d'apprentissage : 0

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF :336 Formacode(s) : 42050 : Coiffure

Code diplôme : 50033610